



Bilan de compétences

Optimisez vos compétences et révélez votre potentiel

Le Bilan de compétences

Identifiez vos compétences

Valorisez votre parcours

Construisez votre projet professionnel

Pourquoi choisir l'As.SIC ?

Pour notre équipe de professionnels de l'orientation

Tout au long de votre bilan de compétences, vous serez accompagné(e) par des psychologues du travail.

Pour notre expertise métiers

Vous bénéficierez des conseils de nos experts-métiers, des professionnels en contact permanent avec les entreprises.

Pour notre déontologie et notre professionnalisme

Nous nous engageons à exercer notre mission avec objectivité et neutralité, en toute confidentialité et dans le respect de notre déontologie.

Votre bilan de compétences sur-mesure

Vous pouvez bénéficier d'un bilan si vous êtes :

- Salarié(e), tout secteur et toute fonction
- Fonctionnaire ou agent non titulaire de la fonction publique
- Les demandeurs d'emploi (financement CPF n° code 202)

Nous vous aidons à bâtir votre projet

L'As.SIC vous accompagne dans votre orientation ou réorientation professionnelle et vous aide à construire un projet professionnel « réaliste et réalisable ». Nous prenons en compte vos compétences, votre potentiel, vos motivations mais aussi vos contraintes physiques, géographiques ou financières. Votre projet professionnel doit également correspondre à la réalité du marché de l'emploi.

Comment financer votre bilan de compétences ?

Le bilan peut être financé dans le cadre d'un plan de formation de l'entreprise. Il peut également faire l'objet d'un financement dans le cadre d'un congé bilan financé par un organisme paritaire agréé (OPACIF). Le bilan peut être réalisé sur le temps de travail ou hors temps de travail.

Etape après étape...

Objectifs

Favoriser la mobilité professionnelle des salariés par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels, afin d'envisager une évolution ou une reconversion

Permettre au salarié de mieux se connaître pour être pleinement acteur de son développement professionnel

Méthodes

- Identification et évaluation des compétences
- Entretien individuel / Mise en situation
- Tests psychotechniques validés ECPA
- Enquêtes auprès de professionnels
- Techniques et recherche d'emploi
- Le déroulé du bilan est adapté à chaque contexte individuel

Programme

1- Rencontre pré-bilan et analyse de la demande

Au cours de cette étape, nous analysons la demande et le parcours du bénéficiaire. Nous présentons également le bilan de compétences et les actions qui seront engagées.

2- Les investigations

C'est la partie la plus conséquente du bilan de compétences. Nous étudions le projet de la personne (compétences, intérêts professionnels, aptitudes...) et un ou plusieurs projets professionnels.

3- Synthèse

Nous co-construisons un plan d'actions. C'est une étape de conclusion du bilan de compétences dans laquelle le bénéficiaire reçoit une synthèse écrite confidentielle

4- Suivi à six mois

Cette dernière phase nous permet de faire le point avec le bénéficiaire plusieurs mois après la fin du bilan de compétences

NOS CHIFFRES-CLES

4 sites d'accueil
4 psychologues du travail
60 bilans de compétences par an

NOTRE EQUIPE DE PSYCHOLOGUES

Céline GEOFFROY
Charline FLEURY-FAURE
Chloë RUBAN

CONTACTEZ NOUS

As.SIC
Isabelle MARAGNA

Tél : 03 86 49 26 40 - Mail : contact@assic-conseil.com

4 sites d'accueil

AUXERRE

6 route de Monéteau BP 303
89005 Auxerre cedex

NEVERS

37 boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers

SENS

Institut d'enseignement
supérieur de l'Yonne (IESY)
90 rue Victor Guichard
89100 Sens

JOIGNY

19 rue des Entrepreneurs
ZA route de Montargis
89300 Joigny



Management
Ressources Humaines
et Droit Social



Service social
inter-entreprises



Prévention des risques
et gestion de crise



Bilan de compétences
et accompagnement VAE